

Les dévaluations et le redressement économique

Autor(en): **Milhaud, Edgar**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **41 (1949)**

Heft 10

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384623>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: « TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE »

41^{me} année

Octobre 1949

N° 10

Les dévaluations et le redressement économique

Par *Edgar Milhaud*, professeur

A la suite d'une mesure prise par un gouvernement, et approuvée par deux autres, concernant la relation de valeur de deux monnaies — la livre sterling anglaise et le dollar des Etats-Unis — la quasi-universalité des pays du monde ont modifié, chacun pour son compte et par un acte de souveraineté nationale, la parité de leur monnaie, par des dévaluations plus ou moins fortes, et il s'en est suivi un formidable branle-bas économique dont personne ne peut à cette heure prévoir les répercussions.

I

La cause première des difficultés actuelles contre lesquelles on a voulu réagir

Il faut remonter jusqu'à la minute de la cessation des hostilités, en 1945 — il y a maintenant à peu près quatre ans — si l'on veut saisir l'origine première des difficultés contre lesquelles on a voulu réagir en déclenchant un grand mouvement de dévaluation. La guerre avait duré six ans — de septembre 1939 à août 1948 — et pendant ces six années une extraordinaire solidarité économique et financière avait régné entre les Etats-Unis et les démocraties européennes en guerre, solidarité qui avait atteint son point culminant, en mars 1941, par le prêt-bail, bientôt complété, lors de l'entrée des Etats-Unis dans la guerre, par le prêt-bail réciproque.

La guerre finie, cette solidarité, qui s'était avérée d'une extraordinaire et presque miraculeuse efficacité, eût pu être intégralement maintenue. C'est dans cette pensée que le président Roosevelt avait proposé et fait adopter par les Nations Unies la création d'une Banque de Reconstruction et de Développement économique, au capital de 10 milliards de dollars, ayant mission de susciter, de garantir ou d'émettre des emprunts internationaux susceptibles de

répondre, compte tenu du potentiel de production existant, à tous les besoins successifs dûment constatés. Roosevelt, s'il avait vécu, eût assurément engagé toute son autorité, qui était immense, dans une telle action, et il s'en serait suivi un maintien intégral de l'activité productive des Etats-Unis et de tous les pays que la guerre avait épargnés, tandis que les pays atteints, dévastés, ruinés par les calamités de la guerre, graduellement restaurés, auraient apporté, eux aussi, au fur et à mesure de leur relèvement, leur contribution à la reconstruction générale.

Pour évoquer l'idée de ce qui eût pu être, dans un effort international rationnellement conçu et fondé sur de solides opérations de crédit international, la contribution de travail et de production des Etats-Unis, il suffit de suivre, dans le « Bulletin mensuel de statistique des Nations Unies », l'évolution de la production industrielle de ce pays de 1937 — année choisie pour terme de référence — à la fin de la guerre. Le volume de la production industrielle étant représenté par l'indice 100 en 1937 et par 96 en 1939, nous le voyons monter à 111 en 1940, 143 en 1941, 176 en 1942 et 212 en 1943. Après cette année, les progrès de la mobilisation, qui absorbe en 1944 onze millions d'hommes et un million de femmes dans toute la force de l'âge, portent une légère atteinte au volume de la production, dont l'indice fléchit — très légèrement d'ailleurs — à 208. En 1945, la guerre ayant pris fin en août, et par suite la production de guerre ne jouant plus de rôle dans les quatre ou cinq derniers mois de l'année, l'indice de la production industrielle tombe à 180.

Le très grand fait, le fait vraiment prodigieux et d'un intérêt à la fois théorique et pratique immense, c'est que, en 1943 et 1944, un pays dont le potentiel de production humain a été réduit de dix à douze millions d'unités à l'apogée de leur capacité productive a pu élever le niveau de production industrielle, qui était de 96 en 1939, jusqu'à 212 et 208. Quels niveaux cette production eût-elle pu atteindre dans la suite, si, la guerre étant finie, la production de guerre ayant presque complètement disparu, de larges plans internationaux de reconstruction et de développement économique avaient offert un champ pour ainsi dire illimité d'occasions de travail, en même temps qu'aux effectifs de travailleurs du temps de guerre, aux effectifs de travailleurs partis pour les armées et maintenant, au nombre de plus de dix millions, démobilisés et rentrés dans leurs foyers? Il n'est point téméraire d'imaginer qu'elle eût dépassé 250...

Mais, Roosevelt disparu et la guerre finie, on s'éloigna de la grande route de la solidarité internationale — non certes quant à l'action philanthropique des premiers secours, admirablement conduite par l'U. N. R. A., mais en ce qui concerne l'effort majeur de la reconstruction. La loi de prêt-bail fut abrogée, comme il était

logique, vu son objet spécial, à la fin des hostilités, mais elle le fut sans qu'aucune autre organisation de coopération eût été créée, et la Banque de Reconstruction ne devait être instituée que six mois plus tard; elle ne devait entrer en activité que près d'un an plus tard, et elle ne devait accorder son premier crédit que deux ans et deux jours après la fin de la guerre en Europe.

Cela signifie que les pays les plus cruellement atteints dans leurs sources de production devaient — sous réserve de quelques crédits assurés notamment par les Etats-Unis à plusieurs d'entre eux — se tirer d'affaire selon le principe: *Chacun pour soi*. Il était redevenu, mais en des temps de désorganisation totale de la vie économique d'un grand nombre de pays, notamment de presque tous les pays d'Europe, la loi du monde.

Il faut évoquer, par quelques chiffres, la crise de la production industrielle dans un certain nombre de pays à cette époque; la base (= 100) étant fournie par la production de 1937, nous relevons les indices suivants: en Belgique, en 1945: 31; en 1946: 74; en Allemagne, en 1946: 34; en France, en 1945: 39; en 1946: 73; en Grèce, en 1945: 33; en 1946: 53; au Japon, en 1945: 37; en 1946: 20; aux Pays-Bas, en 1945: 32; en 1946: 75; en Pologne, en 1945: 48; en 1946: 91; au Royaume-Uni, en 1946: 90.

De ces chiffres, il est intéressant de rapprocher ceux des pays épargnés: Canada, 1945: 163; 1946: 147; Chili, 1945: 141; 1946: 159; Inde, 1945: 120; 1946: 109; Mexique, 1945: 122; 1946: 126; Suède, 1945: 113; 1946: 137. Nous avons cité le chiffre des Etats-Unis pour 1945: 180; en 1946, il est de 150.

On s'explique aisément, dans les pays à production si gravement déficitaire et ne réussissant qu'à grand-peine à s'approvisionner de l'extérieur, l'incompréhensible tendance à la hausse des prix, c'est-à-dire à la baisse du pouvoir d'achat, et par suite de la valeur interne et de la valeur externe de la monnaie nationale. Et l'on voit poindre là, dans le contraste avec la situation si favorable de la production et par suite des disponibilités d'autres pays, le problème des parités monétaires, et de leur dislocation, et de l'entrée en action, au moins dans certains pays, de la spirale ascendante, et fatale, des salaires et des prix. On n'avait pas su, par une large politique de crédits internationaux, assurer la stabilité nécessaire à la fois aux prix, aux salaires et aux monnaies.

On s'explique aussi, par cette carence de la solidarité économique internationale, le retour des différents pays aux politiques d'autarcie et d'arrangements économiques purement bilatéraux, et tout particulièrement aux accords de trafic et de paiements par compensations bilatérales.

On avait inscrit dans la Charte des Nations Unies les plus hauts principes de la coopération économique et sociale internationale. La vie réelle des nations n'en fut jamais plus éloignée.

II

La crise du début de 1947 Le Plan Marshall

En dépit du relèvement de la production constaté en Europe en 1946, la situation économique et financière de la plupart des pays y était, à la fin de l'année 1946 et au début de 1947, devenue si critique que les observateurs américains eurent l'impression que, si une intervention extrêmement rapide et de large envergure ne se produisait pas, une catastrophe était inévitable. Ce fut l'origine du Plan Marshall et de sa prompte adoption et mise en vigueur. L'Europe, pour la poursuite de son effort de reconstruction, avait un énorme besoin de dollars — c'est-à-dire de moyens de paiement lui permettant de se procurer des produits américains. Le Plan Marshall pourvut dans une importante mesure à cette nécessité, d'une part, par des dons, d'autre part, par des crédits d'investissements, échelonnés sur une période de cinq années.

Et le redressement économique des pays compris dans le plan — ceux qui l'avaient accepté, c'est-à-dire le bloc des pays occidentaux — put se poursuivre à une cadence remarquable. C'est ainsi que nous voyons les indices de la production industrielle monter, de 1946 à 1947 et 1948, en Belgique, de 74 à 86 et 93; au Danemark, de 101 à 116 et 129; en Finlande, de 107 à 119 et 137; en France, de 73 à 87 et 102; en Allemagne, de 34 à 40 et 60; en Grèce, de 53 à 67 et 73; aux Pays-Bas, de 75 à 95 et 114; en Norvège, de 100 à 115 et 125; en Suède, de 137 à 139 et 144, et au Royaume-Uni, de 90 à 98 et à 109.

Puisque le Royaume-Uni joue, dans la question de la dévaluation, un rôle de tout premier plan, il peut n'être pas sans intérêt de citer même les nombres-indices de 1949; ce sont, pour les six premiers mois de l'année: 112, 118, 118, 112, 121, 117. On voit combien il serait injuste de mettre en cause le régime travailliste anglais en raison de son action prétendue défavorable sur la production, puisque celle-ci a monté, de 1946 à juin 1949, du niveau 90 au niveau 117.

Mais alors pourquoi en est-on venu à ce grand mouvement de dévaluations et en toute première ligne à la dévaluation de la livre?

III

Plan Marshall et dévaluations

Les tendances générales du Plan Marshall et la politique de ses dirigeants ont certainement exercé une action en ce sens.

Les objectifs de redressement européen visés par le plan étaient essentiellement: 1^o le renforcement maximum de l'économie européenne, par le développement le plus large possible des échanges

entre pays européens et la satisfaction maxima des besoins européens par les pays européens eux-mêmes, et, pour cela, l'abaissement ou la suppression des barrières douanières existant entre eux et la libre convertibilité de leurs monnaies; 2° par voie de conséquence, mais aussi comme objectif indépendant à poursuivre en cas de besoin par des moyens spéciaux, la diminution des fournitures des Etats-Unis aux pays européens, afin de réduire leur besoin excessif de dollars; 3° l'augmentation de leurs exportations aux Etats-Unis, exportations de matières premières et de produits manufacturés, afin de leur assurer par une voie normale, à dater de l'expiration du Plan Marshall, en 1952, les disponibilités de dollars indispensables au règlement des fournitures américaines nécessaires.

Or, il apparaissait absolument indispensable, pour atteindre l'objectif N° 1, de supprimer à l'intérieur de la communauté de coopération européenne les dénivellations de change qui faisaient échec aux échanges de marchandises et de services et à la libre circulation et convertibilité des monnaies, et, pour atteindre les objectifs N° 2 et N° 3, de ramener les parités officielles — et factices — des devises européennes, exprimées en dollars, à des niveaux plus bas restreignant automatiquement les demandes de fournitures américaines par l'Europe et tendant inversement à accroître les demandes de fournitures européennes par l'Amérique. Un large mouvement de dévaluations européennes adéquates favoriserait conjointement l'obtention de ces divers résultats.

Ainsi, quand prendrait fin le Plan Marshall, l'équilibre nécessaire des balances entre l'Amérique et les pays d'Europe serait atteint et la crise de rareté des dollars en Europe aurait pris fin.

IV

Fonds monétaire international et dévaluations

Pour des raisons analogues, le Fonds monétaire international était amené à prendre, sur la question des parités monétaires et de leur ajustement, une position identique. Son champ de prospection et d'action était seulement plus vaste, puisqu'il couvrait la presque totalité de la planète. Aussi, dans le même esprit et pour les mêmes buts, c'est-à-dire afin de contribuer selon ses moyens et conformément à ses statuts à la libre circulation des monnaies et des biens sur toute la surface du globe, faisait-il effort pour orienter ses Etats membres vers les ajustements des parités monétaires, c'est-à-dire, en fait, pour la plupart d'entre eux, vers les dévaluations qui, en rétablissant l'égalité entre les pouvoirs d'achat externe et interne de leurs monnaies, réaliseraient la condition *sine qua non* de cette libre circulation.

Le dernier rapport du Fonds insistait sur ces considérations et constituait un véritable appel aux puissances exerçant une influence

prédominante dans le domaine financier en vue de décisions salu-
taires en ce sens.

V

L'obsession d'un problème unique

Les argumentations qui viennent d'être résumées avaient sans doute leur valeur, mais elles avaient aussi leur point faible, qui était d'être trop unilatérales. On laissait trop complètement dans l'ombre d'autres considérations, d'ordre économique général et d'ordre social. On voulait à tout prix un équilibre des balances européennes en 1952. Mais avait-on bien réfléchi à toutes les conséquences — en toute première ligne aux conséquences *sociales* — d'un tel postulat? Et une telle exigence était-elle économiquement raisonnable et humainement juste?

Qu'il fallût, en 1952, avoir définitivement liquidé l'œuvre du Plan Marshall, en tant qu'englobant, à côté de crédits d'investissements industriels de caractère économique, une large part de dons ou d'avances à fonds perdu, c'est ce que personne ne voudrait mettre en question. L'accord est unanime sur un point. Mais est-ce à dire qu'il n'y ait pas lieu de poser le problème d'octrois rationnels de crédits internationaux solidement gagés dans la période qui suivra 1952? La Banque Internationale de Reconstruction et de Développement aura-t-elle cessé d'exister à cette époque? Nullement, et si l'œuvre de reconstruction n'est pas achevée, ce sera son devoir d'intervenir, sous toutes les formes et avec tous les moyens en son pouvoir, pour en faciliter l'achèvement. Et si elle est terminée, il lui restera encore la possibilité et le devoir de poursuivre, en Europe comme dans le reste du monde, le grand et indispensable effort d'octroi de crédits en vue du développement économique.

Mais alors, si l'Amérique doit prendre sa part, et sans doute une large part, de la fourniture des capitaux nécessaires à l'octroi, par la Banque Internationale ou avec sa garantie, de crédits internationaux, il est évident que des balances européennes pourront encore être passives si des crédits extra-européens dans leur origine couvrent les déficits.

L'Amérique aurait-elle à souffrir de telles interventions? Non, car des crédits solidement fondés sont une source de revenus dont nul pays ne peut faire fi et, d'autre part, des octrois de crédits signifient toujours, directement ou indirectement, des fournitures de marchandises, et un pays qui a le potentiel de production des Etats-Unis ne peut non plus être indifférent à la possibilité d'assurer à ses productions de nouveaux débouchés par de nouvelles ouvertures de crédits. N'est-ce point un fait qui doit donner à réfléchir à quelques-uns, aux Etats-Unis, que l'indice de leur production

industrielle, monté jusqu'à 212 pendant la guerre (au temps où ils avaient dix à douze millions de mobilisés) soit tombé en janvier 1949 à 165, en février à 164, en mars à 160, en avril à 157, en mai à 154, en juin à 150 et en juillet — dernier chiffre dont nous disposons — à 145? Quant à l'Europe, qui a subi, en trente ans, deux grandes guerres, effroyablement dévastatrices, l'une de quatre ans, l'autre de six ans, et qui a perdu — pour contribuer pour sa part à sauver la liberté du monde — la quasi-totalité de ses immenses créances sur l'ensemble de la planète, créances qui jouaient un rôle considérable dans l'équilibre de ses balances, n'est-elle pas en droit de penser que si, en 1952, elle n'a pas entièrement achevé sa reconstruction, on ne lui contestera pas quelque titre à faire encore appel à la Banque de Reconstruction et de Développement ou à sa garantie?

Peut-être eût-il été judicieux que l'on pensât à tout cela, au moment où des autorités considérables ont engagé la campagne pour les dévaluations, campagne qui, bien entendu, à partir du moment où elle était engagée, ne pouvait manquer par la force des choses de parvenir à son but — et même, peut-être, d'aller et de mener au-delà et bien au-delà du but.

Il n'est pas sans danger, pour des hommes qui sont aux responsabilités, aux plus hautes responsabilités, de vivre sous l'obsession d'un seul problème.

Car il y a aussi les autres, que ceux-là peuvent oublier, mais qui existent et qui, l'heure venue, savent prendre leur revanche.

VI

Le raz de marée des dévaluations

On connaît les faits: le 19 septembre, la livre sterling dévaluée — massivement, formidablement, catastrophiquement — de 30,5%, et aussitôt la livre sud-africaine, la livre irlandaise, la couronne norvégienne, la couronne islandaise, la couronne danoise, la livre égyptienne, la livre néo-zélandaise, la livre australienne, la livre israélienne, la roupie birmane dévaluées exactement dans la même proportion; presque au même moment, le franc français et celui de plusieurs territoires de l'Union française dévalués de 22,5%; la roupie indienne, de 21%, le mark, de 20,6%, le franc belge, de 12,34%, le dollar canadien, de 10%, etc.

C'est dans le monde entier, en quelques jours, un bouleversement monétaire inouï, sans précédent.

Et cela, par une décision prise à trois.

N'est-ce pas bien troublant?

VII

Déchaînement des intérêts et des particularismes nationaux

L'inquiétude et le désarroi suscitent — dans une sombre atmosphère de « sauve-qui-peut » — toutes sortes de mesures de *self protection*. Le Gouvernement britannique annonce une hausse sur les métaux non ferreux qui varie de 20 à 40%. Le caoutchouc monte de 11 pence $\frac{1}{8}$ à 13 pence $\frac{3}{16}$. Le prix en livres de la laine australienne est fortement augmenté; ceux des transports maritimes sur l'Atlantique le sont également, les compagnies anglaises les ajustant à leur ancienne valeur-dollars. En principe, la parité de la peseta espagnole n'est pas modifiée, mais son cours est modifié pour le règlement d'opérations d'importation de certains produits. C'est ainsi que pour les exportations de wolfram, il passe de 17,52 à 24,09 pour 1 dollar; pour les importations de films, il passe de 27 à 39. En ce qui concerne l'exportation des oranges, il passe de 31 à 46 pour 1 livre sterling afin de stimuler les achats d'oranges de la Grande-Bretagne. L'Argentine établit de même des cours différents pour le peso, suivant les articles qu'il s'agit d'acheter ou de vendre. La seule règle, dans tous les cas, c'est la réalisation de l'avantage maximum pour le pays.

VIII

La Suisse dans la tourmente

Pour la Suisse, le choc fut rude. Tributaire de l'étranger pour la plupart des matières premières essentielles et pour des denrées alimentaires de base dont elle a besoin, elle les paye avec le produit de ses exportations, visibles et invisibles, en toute première ligne, en ce qui concerne ces dernières, par ses services dans le domaine touristique. Mais qu'allaient devenir ses exportations, qu'allaient devenir les courants touristiques vers la Suisse avec des dévaluations qui, comme celles de tous les pays de la zone sterling, augmentaient le prix de ses produits et services, compté en leur monnaie nationale, de 40%! La concurrence qu'allaient leur faire les produits et les services des pays dévaluateurs ne leur porterait-elle pas un coup fatal? Déjà depuis plusieurs mois des indices de « récession » commençaient à se manifester aussi chez elle. Quelle n'allait pas être l'aggravation de la situation après de tels bouleversements sur le marché des changes!

Bien des problèmes étaient en effet brusquement posés et appelaient la plus grande attention. Mais la Suisse devait-elle, elle aussi, chercher la solution des difficultés dans la méthode simple — peut-être simpliste — de la dévaluation?

La question était loin de se poser en des termes aussi simples qu'il pouvait paraître à première vue.

D'abord, il n'est pas douteux que certaines monnaies étaient maintenues, par les gouvernements, à des parités de change qui ne cadraient plus avec les réalités. On eût pu les laisser chercher, dans la liberté des transactions internationales, leur cours naturel, en rapport avec la parité des pouvoirs d'achat. Mais certains gouvernements craignant, non sans raison, que sous l'apparence de la liberté la spéculation n'en vînt à jouer un rôle considérable dans la fixation ou dans l'instabilité des cours *. Ils fixèrent donc les nouvelles parités d'autorité. Dans la mesure où ils se rapprochèrent ainsi des parités naturelles, ils assainirent, pour leur part, la situation internationale. Il était donc évident qu'il ne fallait pas que les pays à monnaies fortes se missent à jouer un jeu qui, par des dévaluations intempestives, supprimerait le bénéfice d'équilibre des dévaluations adéquates, c'est-à-dire des justes alignements ou de la juste part des dévaluations excessives.

En second lieu, il ne fallait pas se laisser exagérément impressionner par les conditions de concurrence créées, à la première minute, par les dévaluations. Les pays dévaluateurs doivent nécessairement faire, dans les pays non dévaluateurs, donc, en tout cas, dans la zone dollar, des achats de matières premières, d'équipements, de produits divers à des prix majorés — par exemple, pour les pays de la zone sterling, de 40%. Mais c'est là un inévitable facteur de renchérissement des produits des pays dévaluateurs, donc à la fois de diminution de leur capacité de concurrence sur les marchés internationaux et d'augmentation, pour ces pays, de la valeur intrinsèque des produits et services des pays non dévaluateurs.

Troisième ordre de considérations: Il n'est pas sans intérêt de savoir quelle est, en fait, l'importance relative, pour les exportations de la Suisse, des pays ayant dévalué et des autres. Or, elle est, pour les premiers, de 46%, pour les seconds, de 54%. Donc, jusqu'à concurrence de 54% — sur la base des chiffres de 1948 — les exportations de la Suisse ne sont pas, *directement*, atteintes par le mouvement des dévaluations. Elles peuvent sans doute l'être *indirectement*, par le jeu de concurrences devenues plus redoutables. Mais on ne saurait négliger, à cet égard, la consistance au moins relative des courants établis, surtout lorsqu'ils sont fonction de facteurs de qualité — de haute qualité. C'est là d'ailleurs une considération qui ne saurait être négligée même en ce qui concerne les exportations à destination des pays ayant dévalué. Et la même remarque s'applique aux courants touristiques, dont la puissance s'est révélée par la progression très forte des deux dernières années.

* Le système des chèques-compensation écarte cette difficulté. Cf. *Annales de l'Economie collective*, janv.-févr. 1919, pp. 39—40. Dans le numéro de novembre de la *Revue syndicale suisse*, nous publierons une étude de notre précieux collaborateur Edgar Milhaud sur le « Chèque-compensation ».

Il convient en quatrième lieu de faire état, au moins en quelque mesure, des facteurs favorables dont, dans certains cercles internationaux, on attend l'entrée en action comme conséquence de la disparition de certaines anomalies choquantes sur le marché des changes: abaissement des barrières douanières et facilités de tous ordres pour le développement des échanges internationaux. Les exportations de la Suisse et le tourisme en Suisse ne manqueraient pas d'en être avantageusement affectés.

Mais surtout, en attendant l'heure où de telles tendances pourront enfin se faire jour librement, la Suisse dispose, à l'heure actuelle, d'une très grande force: le volume considérable de ses importations. Elles se sont chiffrées, en 1948, en nombre rond, par 5 milliards de francs (exactement 4 998 895 000 fr.), à mettre en parallèle avec moins de 3 milliards et demi d'exportations (exactement 3 434 546 000 fr.). Sur ces 5 milliards d'importations, plus de 3 milliards proviennent de pays ayant dévalué.

Cette double constatation autorise deux conclusions importantes:

1^o Sur ses importations de pays ayant dévalué, la Suisse peut réaliser d'importantes économies, se chiffrant annuellement par des centaines de millions de francs (dans la mesure du moins où les prix antérieurs sont maintenus), et ces économies, si elles étaient centralisées, constitueraient un fonds permettant l'octroi aux exportateurs d'importantes primes d'exportation, qui faciliteraient leur concurrence sur les marchés internationaux; elles permettraient aussi l'attribution aux touristes étrangers de majorations de change contrebalançant dans une mesure appréciable l'effet défavorable pour eux des dévaluations.

2^o Si la Suisse renonce à procéder ainsi, ses autorités, dans leurs négociations bilatérales avec les pays dévaluateurs, peuvent mettre au service de la défense de ses industries d'exportation et de ses activités nationales liées au tourisme étranger le maniement de ce pouvoir d'achat de quelque 5 milliards de produits étrangers payés en une des monnaies les plus fortes qui soient au monde. Encore n'avons-nous fait aucune allusion à une autre arme dont disposent — dans les conditions présentes des négociations internationales — les négociateurs suisses: à savoir, l'octroi éventuel de crédits suisses.

On voit que les autorités fédérales ne manquaient pas de raisons d'envisager avec sang-froid la situation et de mettre hors de cause, dans les conditions données, la parité — c'est-à-dire la stabilité et la plénitude de la valeur — du franc suisse.

Et du point de vue international, il semble bien qu'on ne puisse que se féliciter de voir un petit pays, qui sans doute a échappé aux dévastations de la guerre, mais qui, par surcroît, sait mettre de l'ordre dans ses affaires, maintenir hors de toute atteinte, dans la tourmente — tout aussi bien qu'un très grand pays, immensément riche — son étalon des valeurs.

Conclusion

Le caractère extrêmement complexe et même confus et mouvant de la situation présente commande, dans les appréciations et plus encore dans les prévisions, une extrême prudence. Nous avons insisté sur certains aspects regrettables et sombres des événements dont il vient d'être question. Il ne nous est pas apparu que les dirigeants responsables aient bien pris en considération tous les éléments qui devaient être envisagés et aient eu devant leurs regards des horizons assez larges. Il nous paraît, d'autre part, certain que, face à des décisions aussi graves, la coopération européenne et la coopération internationale n'ont pas joué comme elles auraient dû jouer.

Mais il n'est pas exclu que, malgré tout, le monde s'achemine vers une plus grande liberté des échanges et vers la libre convertibilité des moyens de paiement des différents pays.

Le syndicalisme international peut, dans ce domaine, jouer un grand rôle, et peut-être un rôle décisif. C'est à lui qu'il appartient, dans chaque pays et dans le monde, de lutter pour la réalisation d'une économie expansive, rayonnant à travers les frontières sur toute la surface du globe, pour l'ascension commune vers le bien-être de toutes les fractions de l'humanité.

Création d'occasions de travail

Par *Otto Zipfel*, délégué du Conseil fédéral

Nous reproduisons intégralement l'exposé substantiel qu'a présenté au cours d'information syndicale de Sonloup, le 18 octobre dernier, M. le directeur Zipfel. Le programme d'action qu'il a développé pour assurer une certaine sécurité de l'emploi mérite incontestablement d'être connu de tous les militants syndicaux.

Pendant les années de guerre, les économistes comme les magistrats, les commerçants comme les industriels, tout le monde en somme s'attendait que les hostilités fussent suivies d'une crise courte mais intense. Grâce à un heureux concours de circonstances imprévues, ce pronostic ne s'est pas réalisé. Pour commencer, il est apparu que les destructions subies par les chemins de fer, les routes, les ports, les voies navigables n'étaient pas aussi fortes qu'on ne l'avait craint. On est donc parvenu plus tôt qu'on ne le pensait à importer les marchandises accumulées outre-mer et à mettre fin à une pénurie de matières premières qui revêtait déjà une certaine gravité. En bref, notre industrie fut très tôt en mesure de travailler à plein rendement pour couvrir le gros déficit de consommation que la guerre avait accumulé sur le marché intérieur. Les exportations également reprirent plus vite qu'on ne l'avait espéré, en partie